

Après les Législatives...
Regards de nos députés
sur le début de la
mandature 2012/2017

Répondre à l'urgence sociale, préparer l'avenir du pays

Cinq mois que le changement est à l'œuvre ! Cinq mois d'action que la droite s'évertue pourtant à rayer d'un trait de plume, parfois accompagnée en cela par un tourbillon médiatique qui relaie, voire exacerbe, l'impatience de nos concitoyens.



Cette impatience, nous l'entendons dans nos permanences, sur le terrain, nous la considérons pleinement tant elle est nourrie de légitimes attentes après des années d'injustice.

Nous mesurons l'ampleur des chantiers à mener pour honorer le contrat de cinq ans passé avec les Français.

Face à une situation économique dégradée et à l'héritage calamiteux qui nous échoit, c'est avec détermination et responsabilité que nous prenons d'ores-et-déjà toute notre part dans le nécessaire redressement du pays.

Sans attendre, des mesures fortes ont été adoptées en 150 jours : retour à la retraite à 60 ans sous conditions, augmentation de l'allocation de rentrée scolaire, affectation de personnels dans l'Éducation Nationale, suppression de la TVA sociale, création des contrats d'avenir pour l'emploi des jeunes...

En cette rentrée, nous tenons le cap avec force, au service du changement voulu par les

Français. Le rétablissement des comptes publics, la réorientation de l'Europe, le redressement économique, l'emploi, la justice sociale, la jeunesse, l'accès au logement, la transition écologique, l'exercice des droits et des libertés..., sont au cœur de notre action collective.

Cette feuille de route trouve principalement sa traduction dans le projet annuel de loi de finances.



Pour 2013, nous défendons un budget :

- de responsabilité face à la dégradation des finances publiques, l'effort de désendettement étant porté à hauteur de 30 milliards d'euros ;
- de solidarité et de justice, avec le souci de préserver le

Dispensé de timbrage

Mensuel de l'Union des
Élus Socialistes
et
Républicains du Finistère

26B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 8/11/2012



Agenda de l'UESR

26 et 28 novembre 2012
Réunions animées par
Didier Le Gac « Va-t'on
manquer de pompiers
demain ? »

18h30 - 20h20 / **BRIEC**

Salle des mariages et

18h30 - 20h20 / **PLABENNEC**

Salle de la Maison du Lac

La disponibilité des sapeurs pompiers volontaires fait de plus en plus défaut dans le département, alors que dans le même temps, le rythme annuel des interventions augmente (plus 50 000 dans le Finistère en 2011).

Dans le cadre de la sécurité civile, les élus locaux peuvent être confrontés à des problématiques aussi cruciales que : le fonctionnement des services d'urgence, le secours à la personne, le champ exact d'intervention en fonction du type d'accidents, les conséquences du statut juridique du pompier volontaire,...

Pour échanger sur ces questions, l'UESR vous propose deux réunions animées par Didier LE GAC, président du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère (SDIS).

pouvoir d'achat des classes moyennes et populaires en reportant, sur les plus aisés, l'effort supplémentaire et en rétablissant l'équilibre entre la fiscalité du travail et celle du capital ;

- enfin, un budget résolument tourné vers l'avenir, qui donne à l'école les moyens de sa refondation, qui favorise les PME, qui soutient l'emploi et remet la finance au service de l'économie.

Aujourd'hui, la considération pour les corps intermédiaires est restaurée, la concertation, préalable nécessaire à l'action, est rétablie, le dialogue avec les territoires et les élus locaux est renoué. De même, les questions sociétales, essentielles au vivre ensemble, ne sont enfin plus reléguées au second plan.

Le redressement de la France, il est économique, mais pas seulement, il est dans tout.

Le changement est bel et bien en marche !

Annick Le Loch
Députée de la 7^e circonscription
Secrétaire de la commission
des affaires économiques



■ 1/ Quelles sont tes impressions de début de mandat ? Les moments jusqu'à présent les plus marquants ?

Entrer dans l'hémicycle, c'est-à-dire le lieu majeur de notre démocratie, rend humble à l'idée que d'immenses personnalités y ont siégé ; de Jean Jaurès, Léon Blum, Pierre Mendès-France à François Mitterrand. Le poids des responsabilités et l'émotion de faire partie de la représentation nationale sont omniprésents.

La déclaration de politique générale du premier ministre et l'examen des différents projets de lois votés incarnent le retour de la Gauche au pouvoir. Changer la loi et le quotidien sont autant d'étapes marquantes.

■ 2/ Dès le début de ton mandat, tu as été interpellé sur la situation de l'entreprise *Doux*, sur ta circonscription. Quelle collaboration avec le gouvernement sur ce dossier ?

Depuis le début du mois de juin, c'est-à-dire avant même mon élection, je vis quotidiennement le dossier *Doux*. Le gouvernement, c'est-à-dire Stéphane Le Foll, Arnaud Montebourg et Guillaume Garot, se sont sincèrement mobilisés dans un contexte financier et juridique extraordinairement complexe. Aujourd'hui, comme hier, les drames humains qui se nouent sont douloureux. La collaboration avec les cabinets des ministres, la Préfecture et les collectivités a été fluide et efficace. Même si cette affaire n'est pas terminée, il est juste d'affirmer que l'action du gouvernement a d'ores-et-déjà évité 700 licenciements. Les relations avec les syndicats ont également été constantes et efficaces.

■ 3/ Ce dossier révèle-t-il au fond un besoin de moderniser la filière agro-alimentaire bretonne ou est-il la conséquence d'une mauvaise gestion d'entreprise ?

Il révèle surtout la fragilité d'un « colosse au pied d'argile » et la nécessité de mieux asseoir et de mieux suivre l'évolution des entreprises de la filière. La conférence sur le devenir de la filière avicole devrait permettre de mieux anticiper les évolutions et de « muscler » les entreprises de ce secteur.

■ 4/ Comment décrirais-tu ta circonscription et les enjeux qui l'animent ? Où est installée ta permanence et pourquoi ?

La 6^e circonscription est faite de territoires et donc d'enjeux hétérogènes. Les enjeux agricoles pèsent lourd comme ceux liés à la façade maritime. Fondamentalement, c'est l'égalité dans l'accès aux droits et aux services publics, le désenclavement routier et numérique qui valent partout. Je m'investis pour une décentralisation juste et pertinente.

J'ai, logiquement, installé ma permanence à Châteaulin, chef-lieu de l'arrondissement et point central du territoire de la circonscription.

■ 5/ Le cap programmatique est-il suffisamment clair pour les parlementaires ?

Il est très clair ; les 60 engagements du président Hollande sont là pour nous le rappeler à chaque instant.



■ 6/ Quels sont les dossiers majeurs de cette rentrée parlementaire ? Quels sont ceux les plus sensibles ? Quels points du programme te tiennent personnellement à cœur, soit que tu souhaites y travailler, soit que tu les considères comme particulièrement pertinents compte tenu de tes valeurs et engagements ?

La Loi de finances pour 2013 démontrera le sens du « redressement dans la justice ». Il faut redresser les comptes si l'on veut que les services publics continuent à exister. Par ailleurs, les politiques de solidarité entre les générations et celles liées à l'emploi me motivent particulièrement.

■ 7/ Quels sont tes objectifs pour l'ensemble de la période de ton mandat ?

Je souhaite trouver un juste équilibre entre une présence active à l'Assemblée Nationale et une action efficace sur le terrain à l'écoute de la population. Mon but est

que les habitants de la de la 6^e circonscription vivent mieux en 2017 qu'en 2012, parce que notre politique aura réussi.

■ 8/ Dans quelle commission et groupes de travail sièges-tu ?

Je siége à la commission de la Défense et des forces armées. La présence de l'Île Longue et de l'École de Gendarmerie de Dinéault, dans la circonscription, le justifie.

■ 9/ Quel sera ton rôle pendant la campagne des municipales sur ta circonscription ?

Le moment venu, je serai à la disposition de celles et ceux qui portent un projet communal et de territoire enraciné dans les valeurs de la Gauche. Mon rôle sera celui que ces amis jugeront utile que j'occupe à leur côté. Une chose est sûre : je me rendrai disponible pour mener les combats électoraux partout sur la circonscription.

■ 10/ Comment les élus locaux peuvent-ils t'aider dans l'exercice de ton mandat ?

Je m'efforce surtout d'aider les élus locaux dans l'exercice de leur mandat. Ils peuvent faire en sorte, par exemple, via les emplois d'avenir ou au niveau intercommunal, par les futurs contrats de génération, que nos décisions se traduisent concrètement sur le terrain.

Je réunirai régulièrement les élus du territoire pour bénéficier de leur éclairage sur des projets de lois qui concernent l'exercice de leurs responsabilités. Nous sommes tous ensemble des élus au service de l'action publique, de nos concitoyens et de l'intérêt général. Nous sommes tous utiles et que l'on arrête de dire que la démocratie coûte trop chère !

■ 11/ Question d'actualité : le vote des étrangers aux élections locales est-il un engagement impossible à mettre en œuvre ?

Impossible, non ! Mais nous devons mener un travail de conviction pour obtenir la majorité qualifiée nécessaire à son adoption.

■ 12/ Ta devise ?

« Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer » (Jean Jaurès). ■



■ 1/ Quelles sont tes premières impressions de début de mandat ?

La responsabilité, car nous n'avons pas le droit d'échouer. D'autres forces sont en embuscade. Notre échec sera leur victoire. Les Français souffrent. Les temps sont durs. La justice, le redressement, le droit à l'avenir sont nos boussoles, nous n'avons pas le droit d'y déroger. Ni de louvoyer.

■ 2/ Les moments jusqu'à présent les plus marquants ?

Lever la main pour créer les emplois d'avenir, débattre du traité de paix et de coopération entre la France et l'Afghanistan, défendre à la tribune la préservation du foncier agricole, tout cela en quelques mois, vous plonge dans la responsabilité immédiate du mandat que l'on porte, mais vous rappelle à la nécessaire humilité pour rester vous-même.

■ 3/ Le cap programmatique est-il suffisamment clair pour les parlementaires ?

Les 60 engagements fixent le cap. Ce cap doit être atteint à la fin du quinquennat, sans faille dans le contrat passé avec les Français. Mais ces 60 engagements ne sont pas tout. Les problèmes surgissent, les nouveaux débats percuteront notre quotidien et c'est dans ces instants qu'il nous faudra conserver de la constance dans notre volonté de changement, de la ténacité dans notre volonté de transformation, de l'innovation pour répondre à ces nouveaux défis.

■ 4/ Quels sont les dossiers majeurs de cette rentrée parlementaire ?

L'emploi. Avec les emplois d'avenir, les contrats de génération, le relèvement à 25 % du taux de logements sociaux dans les communes en tension, la création des tarifs progressifs pour l'eau et l'électricité, c'est tambour battant que nous engageons le changement !

■ 5/ Quels sont ceux les plus sensibles ?

Le projet de loi de finances qui appelle tous les Français à des efforts importants pour redresser le pays, qui alourdit la taxation sur les plus hauts revenus, qui fiscalise le capital est une première bataille pour le redressement du pays. La lutte contre le déficit est centrale car la dette nourrit les spéculateurs !

■ 6/ Quels points du programme te tiennent personnellement à cœur ?

La nécessaire réforme fiscale promise par François HOLLANDE visant à rapprocher la CSG et l'IRPP, dossier difficile mais central pour instaurer la justice au cœur du système fiscal français. Et que dire des réformes institutionnelles qui doivent changer le visage de la République, en s'appuyant sur des réformes comme la décentralisation, la régionalisation, la fin du cumul des mandats, le droit de vote des étrangers...

■ 7/ Quels sont tes objectifs pour la période de ton mandat ?

Être utile. Faire que les Français se disent, après 5 ans, que la parole publique change les choses, que le progrès social a repris sa marche en avant. Permettre à des millions de Français de redresser la tête, de retrouver la fierté de leur pays.

■ 8/ Quels sont les problématiques de la circonscription ?

L'emploi car trop de chômeurs, trop de souffrances sociales frappent ce territoire. Territoire de villégiature mais qui doit rester territoire de production autonome, se redressant, non pas à l'ombre des métropoles, mais en lien avec elles. La désindustrialisation, le soutien aux PME-TPE nécessiteront toute notre attention, notre engagement. Mais aussi le développement de l'enseignement supérieur pour donner une nouvelle dynamique et engager une nouvelle ère agricole réconciliant qualité et quantité, environnement et profitabilité.

■ 9/ Ton mandat régional te conduit-il à avoir une attention particulière pour le prochain projet de loi de décentralisation ?

Évidemment, la régionalisation est vitale. Dans une période où l'argent public est rare, nous devons chercher l'efficacité absolue sous contrôle démocratique. Plus proche du terrain mais suffisamment éloignée pour permettre réflexions et reculs nécessaires, la Région est le bon outil. Le développement économique, la déconcentration des services de l'État, la gestion des fonds européens évidemment, mais pourquoi en rester là et

ne pas proposer d'autres transferts comme la gestion de l'eau, donner l'ensemble de la compétence « éducation » à une collectivité et pourquoi pas aller vers une collectivité unique bretonne ?

■ 10/ Dans quelles commissions travailles-tu ?

Commission des affaires étrangères et vice président du groupe d'amitiés France-Vietnam.

■ 11/ Comment les élus locaux peuvent-ils t'aider dans l'exercice de ton mandat ?

Ils ont avant tout un devoir d'alerte ! Positives ou négatives, mais il faut que les choses se disent. Et ce sans attendre. Je connais la franchise des élus de la circonscription pour ne pas en avoir de doute.

Alerte et pédagogie car la campagne victorieuse l'a démontré, il n'y a pas de meilleurs pédagogues qu'un élu local ! C'est donc ensemble qu'il nous faudra battre la campagne, pendant 5 ans !

■ 12/ Quel sera ton rôle dans la campagne des municipales ?

D'abord, participer aux travaux d'élaboration des programmes, notamment au niveau des intercommunalités. Ensuite, travailler à des listes de gauche de rassemblement. Partout, car la division est l'ingrédient premier de la défaite. Enfin, mettre toute mon énergie à faire gagner la gauche partout... et, avant tout, à Morlaix.

■ 13/ Ta devise ?

Huit fois par terre, neuf fois debout.





■ 1/ Quelles sont tes impressions de début de mandat ?

J'ai été très sensible à l'honneur et à la marque de confiance que m'ont faits les électeurs et aux nombreuses félicitations des militants. Puis très vite j'ai pris conscience de la grande responsabilité qui m'incombait pour répondre aux attentes fortes des électeurs.

Prise dans le tourbillon parlementaire, j'ai dû rapidement prendre mes marques pour ne pas être submergée et commencer à travailler efficacement.

Heureusement, Patricia, Annick et Jean-Jacques m'ont servi de béquilles pour mes premiers pas à l'Assemblée. Un grand merci pour cette aide active.

■ 2/ Les moments jusqu'à présent les plus marquants ?

La première loi que j'ai votée dans l'hémicycle tard dans la nuit, loi sur le harcèlement sexuel votée à l'unanimité, restera sans doute le moment le plus fort de mon début de mandat.

Je suis fière d'avoir participé au vote de ce nouveau texte, qui comblait le vide laissé par l'abrogation du précédent par le Conseil constitutionnel, et redonnait espoir à des milliers de femmes. C'est sans doute à ce moment que j'ai vraiment réalisé que j'étais une députée de la République.

■ 3 - 4/ Le cap programmatique est-il suffisamment clair pour les parlementaires ?

Quels sont les dossiers majeurs de cette rentrée parlementaire ?

François Hollande a fixé un cap clair au cours de sa campagne celui de redresser la France dans la solidarité.

Le dossier majeur de cette rentrée est celui de l'emploi et de la réduction des inégalités. Nous nous y sommes attelés en votant la loi sur les contrats d'avenir et en élaborant un budget, solidement ancré à gauche, qui fait de la jeunesse une priorité, donne un début de réponse aux urgences sociales et demande un effort juste à nos concitoyens.

■ 5/ Quels sont ceux les plus sensibles ?

Le mariage pour tous suscite des émois. J'ai été sollicitée à plusieurs reprises par des personnes qui souhaitaient me témoigner leur hostilité face à la future possibilité pour les couples homosexuels d'officialiser leur union en se mariant, et par la même, de devenir parents. Je leur réponds avec pédagogie mais fermement pour les convaincre qu'une société démocratique doit accorder les mêmes droits à tous. Le droit au mariage et à l'adoption font partie de ces Droits. Nous aurons sans doute les mêmes débats vifs concernant le Droit de mourir dans la dignité, droit que je défendrai également avec la même vigueur.

■ 6/ Quels points du programme ou des projets de loi annoncés te tiennent personnellement à cœur, soit que tu souhaites y travailler, soit que tu les considères comme particulièrement pertinents compte tenu de tes valeurs et engagements ?

Les sujets concernant l'avenir des jeunes me tiennent particulièrement à cœur. J'ai travaillé au sein du groupe concernant les contrats d'avenir, je m'impliquerai également dans le travail sur les contrats de génération, et tous les dossiers qui contribuent à améliorer l'insertion des jeunes dans notre société.

La dépendance est un des enjeux essentiels de notre société. Trop longtemps remis à plus tard, il est indispensable d'apporter les réponses pour permettre à tous de vivre dignement au sein de la société, je travaillerai sur ce dossier.

■ 7 - 8/ Quels sont tes objectifs pour l'ensemble de la période de ton mandat ? Quelles sont les problématiques majeures de ta circonscription que tu souhaites relayer à l'Assemblée nationale ?

Au cours de ce mandat, je souhaite contribuer à l'avènement d'une société plus juste et solidaire, et donc faire en sorte que les engagements de François

Hollande se concrétisent. Mon travail de parlementaire aura cet objectif.

Je serai toujours disponible pour rencontrer les citoyens, être attentive à leurs préoccupations, débattre avec eux et expliquer les positions de la majorité.

Leur témoignage, leur remarque enrichissent ma réflexion et me sont utiles pour mener à bien mon travail de parlementaire,

■ 9/ Dans quelle commission et groupes de travail sièges-tu ? Des travaux ou prises de responsabilités particulières à signaler ?

Je suis membre de la commission des affaires étrangères et de la commission des affaires européennes. Au sein de la commission des affaires étrangères, j'essaierai de suivre plus particulièrement les dossiers concernant les droits de l'homme, l'enseignement et les affaires culturelles.

A la commission des affaires européennes ; j'ai demandé de suivre les dossiers à caractère social.

Je suis Présidente du groupe d'amitiés Franco-Russe et membre de l'Union Inter Parlementaire (UIP) et de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

■ 10/ Comment les élus locaux peuvent-ils t'aider dans l'exercice de ton mandat ?

Pour œuvrer collectivement pour l'intérêt général sur le territoire, le travail étroit avec les élus de la circonscription est essentiel ; ils sont des relais incontournables.

■ 11/ Quel sera ton rôle pendant la campagne des municipales sur ta circonscription ?

Pour poursuivre la consolidation de notre position dans la circonscription, je resterai une militante active, au service des listes de gauche du territoire.

■ 12/ Ta devise ?

« L'égalité n'est jamais acquise ; c'est toujours un combat. » François Mitterrand. ■

Je m'abonne

La Lettre des élus socialistes et républicains du Finistère

26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER

Secrétariat :

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Tél. 02 98 43 11 66 - Fax. 02 98 43 64 03

Mail : contact@uesr29.fr - Site : www.uesr29.fr

Directeur de la publication : François CUILLANDRE

Rédacteur en chef : François MARC

N° CPPAP : 0312 P 11315 - ISSN : 1762 46 65

Imp. : Presses Associatives du Finistère, 29200 BREST

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Courriel :

Mandat électif :

Abonnement annuel à La Lettre 10 euros

autre soutien financier : (Chèque à l'ordre de l'UESR 29)

UESR₂₉ conseil • information • coordination • formation